



Administration communale
de Reckange-sur-Mess

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 24 § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que suivant le dossier N°EAU/AUT/24/1007 Monsieur Laurent Raus a demandé auprès de l'Administration de la Gestion de l'eau une autorisation pour la:

Gestion des eaux dans le cadre du recouvrement d'un réservoir à purin/lisier existant à Ehlinge

Une copie de la demande afférente est déposée à la maison communale à Reckange-sur-Mess du 22 novembre 2024 au 9 décembre 2024 inclus.

Reckange-sur-Mess, le 21 novembre 2024.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Christian TOLKSDORF
Bourgmestre f.f.



Savas KOROGLANOGLU
Secrétaire communal

22.11.2024 – 09.12.2024
EAU-2024-008-DEM

www.reckange.lu